



J'ai quitté mon concubin. je ne peux plus accéder à notre domicile

Par **angele**, le **27/12/2011** à **12:51**

Bonjour,
après des années de harcèlement moral que mes enfants ont également subi, j'ai enfin quitté le domicile.
c'est un pavillon acheté il y a 2 ans en copropriété 50-50 avec mon concubin. ni mariés, ni enfants en commun.
je ne suis partie qu'avec quelques affaires. il refuse que je passe en prendre d'avantage, que je déménage et qu'on mette la maison en vente. il menace entre autre de la détruire au point de la rendre invendable.
il nous reste 26ans à payer et des traites considérables. je suis terrorisée. merci de vos conseils avisés afin que je reste dans mon droit.